

Le compostage

22 décembre 2021

La Métropole propose depuis plusieurs années des solutions pour favoriser la pratique du compostage individuel et partagé. Elle va désormais généraliser la **collecte des déchets alimentaires** qui représentent un tiers du volume de nos poubelles.

Concrètement, cela se traduit par la **distribution de seaux à compost** aux particuliers et la mise en place de points de collecte de proximité. Le déploiement de ce nouveau service se fait progressivement : après des tests encourageants réalisés depuis fin 2019 dans des quartiers-pilotes de Nantes, la collectivité l'élargit aux autres quartiers nantais.

Concernant Saint-Sébastien, il faudra attendre encore quelques mois. En effet, une étude est en cours pour **déterminer les emplacements des points de collecte, opérationnels à partir de 2025.**

Pour vous aider à vous équiper, [Nantes Métropole](#) vous rembourse à hauteur de 30 € pour l'achat d'un composteur ou et de 40 € pour un lombricomposteur (pour connaître les conditions d'attribution de cette aide, contacter votre Pôle). Une aide peut aussi être accordée pour l'achat d'un broyeur de végétaux.

Entre 1/4 et 1/3 de votre poubelle peut être transformé en compost.

Le compostage est un processus de décomposition de déchets organiques en présence d'air, par des champignons, des micro-organismes, des vers de terre... en un produit comparable au terreau : le compost.

Proportion du contenu d'une poubelle pouvant être transformé en compost

Pourquoi composter ?

Votre poubelle contient au moins 30 % de déchets organiques qui peuvent être transformés en compost. En compostant, vous réduisez les quantités de déchets à collecter, vous limitez ainsi le recours à l'incinération et vous produisez votre propre terreau pour votre jardin ou votre jardinière.

Compost arrivé à son terme de transformation

3 règles simples :

- mélanger les différentes catégories de déchets
- aérer les matières
- surveiller l'humidité

Comment fabriquer de l'engrais écologique à moindre coût ?

Avec les déchets du jardin

- Feuilles mortes (sauf celles des arbres malades ou arbres fruitiers)
- Fleurs fanées
- Tontes du gazon
- Sciures et copeaux de bois
- Végétaux issus de l'entretien du jardin

Avec les déchets de la cuisine

- Restes de repas
- Restes de légumes et de fruits
- Mouchoirs en papier
- Marc de café et filtres papier
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Coques des noisettes, noix...

Ne mettez aucun produit chimique ou dangereux

Le compostage de quartier

Vous souhaitez mettre en place le compostage collectif dans votre quartier ou votre immeuble ?

La Ville de Saint-Sébastien et Nantes Métropole peuvent vous accompagner dans votre projet en vous proposant de l'information, de la formation ainsi qu'un appui technique.

Ce parrainage est assuré par des professionnels maîtres composteurs qui étudieront la faisabilité des projets.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Compostri : contact@compostri.fr ou : 09 82 45 22 21

Retournement régulier des déchets organiques dans un composteur collectif

Retournement régulier des déchets organiques dans un composteur collectif

Trucs & astuces

Pour un jardin au naturel

Évitez l'utilisation des produits chimiques (insecticides, désherbants): ils sont dangereux pour votre santé et l'environnement.

Grâce à votre compost, plus besoin d'acheter d'engrais.

Compost prêt à l'emploi

Compost prêt à l'emploi

Laissez vos tontes de pelouse tapisser votre jardin (mulching), elles enrichissent votre sol et vous économiserez des allers retours à la déchèterie.

Les coccinelles raffolent des pucerons. Pour repousser les doryphores, plantez des œillets d'Inde.

La nature est bien faite : laissez-la faire !

Coccinelle mangeant des pucerons sur un bouton de fleur

Coccinelle mangeant des pucerons sur un bouton de fleur

- [Formulaire pour demander une subvention à Nantes Métropole](#)
- www.compostri.fr

□

□

[Voir en plein écran](#)

Contact

Nantes Métropole

Pôle Loire, Sèvre et Vignoble

6 rue Marie Curie

44120 Vertou

02 72 01 26 00

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Fermés les jours fériés.

□

- [Contact](#)